

MÉMOIRE DE SAMUEL LECLERC
À L'ATTENTION DU COMITÉ SUR LA RÉFORME ÉLECTORALE

Dans ce document, le genre masculin est utilisé comme générique, dans le seul but de ne pas alourdir le texte.

Sommaire

Introduction, p.2

J'explique mon approche, que mon mémoire est un texte d'opinion.

Mon histoire d'électeur, p.2

Après 10 ans de vote, je n'ai jamais été représenté au gouvernement.

Voter ou ne pas voter?, p.2

Dans le système électoral actuel, voter contre le parti formant le gouvernement, c'est le légitimer.

Diversité des opinions, p.3

Les Canadiens ne sont pas d'accord. Le gouvernement devrait représenter les opinions des Canadiens.

Portrait des électeurs de mon entourage, p.3

Les électeurs votent, mais n'ont pas énormément d'intérêt ou de satisfaction vis-à-vis de la politique.

Critique du mode de scrutin actuel, p.4

Le scrutin uninominal majoritaire à un tour n'est plus adapté aux besoins canadiens.

Ce qui serait une mauvaise réforme, p.4

Il faut éviter un scrutin majoritaire avec un élément de préférentiel.

Ce que je veux comme réforme (Conclusion), p.4

Il nous faut une représentation proportionnelle. Ça nous aiderait à combattre le cynisme politique.

Pousser plus loin la réforme (Post-conclusion), p.5

Je ne crois pas que la réforme aille si loin, mais voici un autre truc qu'il faudrait régler.

De la bizarre tâche de nos députés, p.

Parti vs candidat, intérêt régional vs global.

Démêler tout ça, p.5

Un candidat régional, un parti global.

Un mode de scrutin pour tout ça, p.6

Une variante du scrutin proportionnel mixte compensatoire.

Introduction

Je crois que le comité a déjà accès à toute l'information qu'il pourrait souhaiter pour prendre une décision éclairée sur les différents modes de scrutins envisageables et leurs impacts. De nombreux autres pays dans le monde et en occident ont des modes de scrutins différents du nôtre, ce qui permet des études statistiques sur l'impact de tels systèmes. Je pourrais prendre le temps de vous citer des études appuyant mon mode de scrutin favori, mais les spécialistes que je nommerais, vous les avez sûrement déjà lus ou rencontrés.

Je vais donc écrire un texte d'opinion plutôt qu'un texte d'information, en espérant que c'est ce que vous attendez de moi. Puisque j'écris ce mémoire en mon nom propre et non pour un groupe, je m'autorise une approche très personnelle.

Mon histoire d'électeur

Je suis citoyen canadien de naissance. Je ne fais partie d'aucune minorité visible (je suis un homme, blanc, et mes ancêtres se sont établis au Québec il y a environ 400 ans. J'ai maintenant 28 ans, et après 10 ans de droit de vote, je n'ai jamais "gagné" une seule de mes élections. Laissez-moi reformuler, pour plus de clarté : le candidat pour lequel j'ai voté n'a jamais été élu, et le parti qu'il représentait n'a jamais formé le gouvernement. Le résultat de tout ça est que je me sens Canadien si l'on parle du territoire où je vis et de ma culture, mais je ne me sens aucunement lié à mon gouvernement. Je ne l'ai pas élu, il ne me représente pas et je n'approuve vraiment pas toutes ses politiques.

Voter ou ne pas voter?

Ces dernières années, je me suis sérieusement demandé si je devais m'abstenir de voter. Pour moi, c'était une question philosophique et éthique. Si le gouvernement représente les citoyens canadiens, alors, en tant que citoyen, je suis théoriquement responsable de ses actions. Mais si nous avons un gouvernement à l'antipode de mes valeurs, que dois-je faire pour signifier mon désaccord? Pour ne pas porter la responsabilité d'actions de mon gouvernement allant à l'encontre de ce que je défends?

L'argument le plus convaincant que j'ai entendu est celui de George Carlin, dans un de ses spectacles :

"I believe if you vote you have no right to complain. People like to twist that around, I know. They say if you don't vote you have no right to complain, but where is the logic in that? If you vote and you elect dishonest and incompetent people and they get into office and they screw everything up, well you are responsible for what they have done, you caused the problem, you voted them in. You have no right to complain. I, on the other hand, who did not vote, who in fact did not even leave the house on election day, is in no way responsible for what these people have done and have every right to complain as loud as I wanted at the mess you created that I had nothing to do with." — George Carlin

La question de l'honnêteté et de la compétence de nos élus mise à part, il reste que si je vote, il y a de bonnes chances que mon vote n'envoie aucun représentant à la Chambre des communes tout en renforçant la légitimité de ceux qui sont au pouvoir : en me prêtant à l'exercice, ne reconnais-je pas justement le système électoral comme légitime? De l'autre côté, si je ne vote pas, mon (in)action peut

être interprétée comme de l'indifférence ou pire, comme un chèque en blanc, comme si je ne votais pas parce que tous les résultats me vont. De plus, ne pas voter fausse le portrait des opinions politiques des Canadiens dressé à partir des votes exprimés.

Je ne veux pas être un lâche qui ferme les yeux sur ma responsabilité de citoyen ou sur l'avenir politique du pays. Mais d'un autre côté, le système actuel (uninominal majoritaire à un tour) ne me donne que l'impression de légitimer le gouvernement au pouvoir, même si j'ai voté pour m'y opposer. Bon, le désaccord avec le gouvernement est le lot d'une grande partie de la population, sinon de la majorité, par définition, la diversité des opinions oblige.

Diversité des opinions

Puisqu'on en parle, il me semble que le Canada est un pays divisé, du point de vue des opinions. Au Québec, par exemple, on n'est pas tout à fait d'accord sur la question de la souveraineté ni sur celles de la langue, des accommodements raisonnables, des frais de scolarité, de l'austérité, etc. À l'échelle canadienne, je pense qu'il n'y a que plus d'enjeux, plus d'opinions et plus de désaccord.

Si l'on part du principe que la démocratie c'est : 1 citoyen = 1 vote, alors la question se pose : est-ce qu'une opinion politique (un parti) devrait être majoritaire au sein d'un gouvernement alors qu'elle ne l'est pas chez les citoyens?

Portrait des électeurs de mon entourage

Je sais que vous avez un sondage et j'espère qu'il va vous donner de meilleures informations. Au cas où vous n'arriveriez pas à obtenir la participation du citoyen moyen, voici le portrait des électeurs que j'ai observé dans mon entourage.

Il y a des gens qui ne votent pas. Ils se sentent un peu coupables, mais ils ont d'autres choses à faire et voient mal la différence que ça ferait.

La plupart des gens, cependant, votent. Personne n'est membre d'un parti politique. Certains votent toujours pour le même parti, depuis des années. Plusieurs votent pour bloquer le parti qu'ils craignent le plus. Ceux-là disent par ailleurs qu'aucun parti ne représente leurs intérêts. Mais ils ne connaissent pas les plateformes des partis qui se présentent dans leur circonscription.

En période d'élection, les plus motivés vont aller survoler la plateforme du parti pour lequel ils pensent voter et lire le CV du candidat qui se présente pour ce parti dans leur circonscription.

En conclusion, les gens sont peu informés. Ils sentent qu'ils ont le devoir de voter et la plupart le font. Chaque fois, ils espèrent un grand changement, mais ils n'y croient pas. Quand on leur demande ce qu'ils voudraient, politiquement pour le Canada, ils ne le savent pas. Ils connaissent les noms des partis, rarement leur plateforme. Ils connaissent les candidats sur les pancartes. Ils votent pour un chef charismatique, ou pour un parti. Je n'ai rencontré personne qui votait pour un candidat. Il y a un désintérêt général pour les questions politiques. Les gens évitent d'en parler parce que c'est source de conflit ou que c'est compliqué. Ils aspirent cependant à un leadership rassembleur, un projet de société.

La Révolution tranquille est souvent évoquée nostalgiquement. Les gens ont l'impression que les élus ne sont pas au service du citoyen moyen et qu'un parti ou un autre, c'est du pareil au même.

Critique du mode de scrutin actuel

Notre mode de scrutin actuel est simple au moment du vote, mais complexe dans les résultats qu'il peut donner. Il faut connaître et comprendre des concepts comme : la fausse majorité, le mauvais vainqueur, les abus possibles lors du découpage des circonscriptions et le vote stratégique. La plupart des citoyens ne connaissent pas tous ces concepts. Puis, quand on les leur explique, plusieurs voient ces éléments comme des aberrations. Je trouve que c'est injuste. Ce sont plutôt des caractéristiques de ce système qui est en fait très cohérent. Cependant, je pense qu'il n'est plus tout à fait en accord avec la culture politique des citoyens, qui a changé avec le temps. C'est pourquoi les résultats qu'il donne peuvent sembler si étranges.

Je pense que le mode de scrutin uninominal majoritaire à un tour fonctionne à merveille quand il n'y a que deux courants politiques (2 partis) parmi les citoyens, que les citoyens sont issus de petites communautés où ils connaissent personnellement les candidats et avec l'idée que le Canada est une fédération constituée de régions qui en sont membres. Je pense que ces 3 faits ne sont plus d'actualité. Le Canada compte bien plus que 2 partis politiques et en règle générale les citoyens ne connaissent ni leur circonscription ni leur député, mais ils se considèrent Canadiens, citoyens d'un pays moderne et non d'une fédération.

Ce qui serait une mauvaise réforme

La réforme doit être bien faite du premier coup, sinon les gens seront désintéressés d'une réforme pour corriger la réforme. Un mode de scrutin majoritaire est à proscrire. Le pire, je crois, serait d'y ajouter un élément de préférentiel, comme dans le mode de scrutin "Vote alternatif". Je pense que le but d'un tel mode de scrutin est d'éliminer le "vote stratégique", mais il n'y réussit pas et il cause l'effet pervers de "forcer" les gens à voter pour d'autres partis que celui qu'ils désirent. Les statistiques peuvent ensuite facilement "mentir" et prétendre qu'un citoyen "a voté" pour son 3^e ou 4^e choix. Son seul vrai choix est son premier choix. Tout le reste, c'est juste pour éviter le vote stratégique, et, comme dit plus haut, ça ne marche pas. En d'autres mots, dans ce mode de scrutin, un citoyen peut être avantage à voter (en premier choix) pour un parti autre que son favori, afin d'en bloquer un 3^e.

De plus, il y a la complexité du système. La plupart des gens que je connais ont de la misère à trouver un parti pour lequel ils veulent voter. De leur demander, pour qu'ils puissent voter en accord avec leurs intérêts, de connaître tous les partis, ce qu'ils proposent et comment ils se situent en terme de proximité avec leurs valeurs personnelles est complètement déconnecté du niveau d'intérêt politique du Canadien moyen. D'ailleurs, de ce que j'ai compris des exemples de Vote alternatif, lorsque les citoyens sont autorisés à ne voter que pour un seul parti (habituellement, c'est alors le parti qui assigne le 2^e choix et les suivants), la majorité d'entre eux le font.

Ce que je veux comme réforme (Conclusion)

Je pense que le Canada devrait se doter d'un système de représentation proportionnel visant un niveau de proportionnalité relativement élevé. Le mode de scrutin précis m'est égal, tant qu'il donne un résultat proportionnel, c'est-à-dire que les partis doivent être représentés à la Chambre des communes le plus possible au prorata des votes en premier choix qu'ils ont reçu des citoyens. Par exemple, si le Parti libéral est le 1er choix sur 39 % des bulletins de vote valides, ils devraient avoir 39 % des sièges à la Chambre des communes.

Les avantages sont nombreux. Ce mode de scrutin correspond, je pense, à la manière de voter actuelle de la majorité des Canadiens. Ils votent simplement, pour leur parti favori. Le gouvernement ressemble au résultat des votes. Le dépouillement des bulletins de vote est simple. Et pas besoin de voter stratégiquement. Plusieurs modes de scrutin permettent un résultat proportionnel tout en permettant de préserver les circonscriptions et la représentation territoriale.

Une certaine réforme culturelle politique est de mise cependant. Une politique de confrontation ne fait plus aucun sens. Des concepts comme "l'opposition officielle" sont désuets. Les partis ne sont pas élus pour se faire la guerre, mais pour gouverner ensemble le pays. Les différends qui existent à la Chambre des communes ne font que refléter, à dessin, les différends qui existent chez les citoyens, et cela afin que la législation reflète les opinions et les besoins des Canadiens. Les partis et les élus devraient coopérer et faire avancer les législations qui obtiennent une majorité des voix dans la Chambre des communes, en sachant qu'une majorité dans la Chambre signifie probablement une majorité chez les citoyens.

Je pense qu'il y a là-dedans de bons remèdes pour nous soulager d'au moins un peu du cynisme politique qui nous accable. Si les électeurs ont une meilleure opinion de la politique, ils voteront peut-être davantage.

Pousser plus loin la réforme (post-conclusion)

J'ai précédemment couvert l'essentiel relativement à la réforme que j'estime possible. Mais il y a un point dont j'aimerais vous entretenir relativement au rôle de nos députés.

De la bizarre tâche de nos députés

Dans notre système électoral actuel, certaines choses sont mêlées.

Dans un premier temps, avec le même vote, nous désignons un parti et un candidat. Cependant, certains électeurs votent pour un parti, d'autres pour un candidat. Ces derniers pestent contre la ligne de parti qui musèle leur député, alors que les premiers se plaignent des députés qui obtiennent leur siège alors qu'ils sont affiliés à un parti, puis qui deviennent indépendants, mais conservent leur siège. Pour que le système soit cohérent, ce doit être l'un ou l'autre. Ou bien l'on ne fait qu'élire des candidats indépendants qui ne peuvent pas être affiliés à un parti (à moins qu'on ne s'assure autrement qu'aucune ligne de parti ne leur soit imposée.) Ou bien l'on ne fait qu'élire des partis et tous les candidats élus doivent être affiliés à un parti et tenus par une ligne de parti. L'idée est que les citoyens doivent pouvoir

exprimer un vote clair, pour une seule entité, et la tenir pour responsable. Actuellement, le député peut mettre la faute sur le parti et vice versa.

Dans un second temps, on demande à nos députés de représenter leur circonscription, mais aussi de légiférer pour le bien commun. Il y a là, il me semble, un conflit d'intérêts. Par définition, l'intérêt particulier et l'intérêt général peuvent entrer en conflit, non? En d'autres mots, les intérêts fédéral et régional peuvent ne pas être d'accord. C'est justement la raison pour laquelle nous désirons des représentants régionaux défendant nos intérêts.

Démêler tout ça

On pourrait créer 2 rôles bien distincts.

D'un côté, il y aurait l'ombudsman (on pourrait évidemment l'affubler d'un autre titre), qui récupérerait tous les rôles du député relatifs à la circonscription. Il n'aurait pas le droit d'être affilié à un parti. Son rôle serait de représenter les citoyens et plus généralement sa circonscription auprès du gouvernement.

D'un autre côté, il y aurait les députés, qui seraient toujours affiliés à un parti et tenus par une ligne de parti. Ils récupèreraient les rôles du député relatif à la gouvernance: rédiger et réviser la législation, former le cabinet, siéger sur les comités spéciaux, etc.

La logique derrière tout ça est que gouverner un pays ne se fait ni seul ni avec une vision régionale. Un indépendant n'a pas sa place à cette échelle. Cependant, une personne qui est connue et qui a la confiance de ses concitoyens est toute désignée pour les représenter auprès du gouvernement. Il n'a pas besoin d'une large équipe, pas plus qu'il n'a besoin d'une vaste plateforme pancanadienne.

Un mode de scrutin pour tout ça

Avec un mode de scrutin très similaire au Proportionnel mixte compensatoire, on pourrait avoir tout ça. Ça fonctionnerait comme un bulletin à liste ouverte. Sur le même bulletin, on désignerait par 2 votes séparés l'ombudsman de notre choix et le parti qu'on veut voir au pouvoir. L'ombudsman serait désigné par un scrutin uninominal majoritaire (avec un élément de préférentiel ou pas), et le parti serait représenté proportionnellement à la Chambre des communes. Les candidats du parti proviendraient d'une liste fermée pour plus de simplicité, et tous seraient tenus par une ligne de parti. Un règlement pourrait imposer aux partis comment la liste doit être constituée pour garantir certains éléments nécessaires au bien commun (représentation des minorités, des femmes, élection plutôt que nomination, etc.)

Merci d'avoir pris le temps de me lire. En espérant que ce mémoire soit enrichissant pour votre ouvrage.